

AU FIL DES MOIS

BULLETIN MUNICIPAL

Mars - Avril

Mai - Juin 2024



SOMMAIRE



**VIE COMMUNALE
EDITO PAGE 3**



**VIE SCOLAIRE
PAGE 15**



**VIE ASSOCIATIVE
PAGE 18**



**VIE LOCALE
PAGE 21**

MAIRIE
1, Rue Yves LE CALVE
56160 SEGLIEN
Tél: 02-97-28-00-66
Email: mairie@seglien.bzh
www.seglien.fr



Inauguration de la rénovation et de l'extension de la mairie de SÉGLIEN

C'est sous un soleil radieux (*quelle chance vu la météo des jours précédents*) que s'est déroulée le samedi 18 mai l'inauguration de la rénovation et de l'extension de la mairie de SÉGLIEN. Pas moins d'une centaine de personnes a répondu à l'invitation de vos élu.e.s.

Après la visite et la présentation détaillée par les élu.e.s des nouveaux locaux et des abords à l'ensemble des invité.e.s, après avoir répondu aux nombreuses questions, après avoir symboliquement coupé le ruban tricolore marquant l'inauguration officielle des bâtiments, le maire Laurent GANIVET, lors de son discours, a rappelé la genèse du projet, les travaux entrepris et la satisfaction du résultat final. Il a une nouvelle fois aussi remercié l'ensemble des personnes qui ont participé à cette réussite et en particulier le personnel communal, les nombreuses et nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps lors d'une partie de la démolition ainsi que tous les membres élus du conseil municipal. Il a tenu à remercier également toutes les entreprises qui sont intervenues et ont œuvré sur ce chantier ainsi que tous les organismes qui ont permis la réalisation de ces travaux par le versement de subventions (les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, PONTIVY Communauté, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'État) car sans leurs aides, le reste à charge pour la commune aurait été trop conséquent signifiant un projet qui serait resté dans les cartons.





Ce sont ensuite Jean-Luc GUILLOUX président des CPRB, Bernard LE BRETON président de PONTIVY Communauté, Dominique GUÉGAN, conseillère départementale, Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO conseillère régionale, Simon UZENAT sénateur, Muriel JOURDA sénatrice et Jean-Michel JACQUES député qui ont, tout à tour, unanimement salué les travaux entrepris, l'investissement des élu.e.s et la solidarité des bénévoles pour en arriver à un tel résultat.

Plus fonctionnelle, plus moderne et répondant en tous points à la réglementation actuelle des bâtiments classés en ERP (Établissement Recevant du Public), la nouvelle mairie peut se résumer comme la synthèse des éléments suivants : adaptation de la vie municipale aux conditions modernes des services publics, valorisation du patrimoine communal, expression des traditions démocratiques et renforcement de la cohésion sociale.

Et le maire d'indiquer en guise de conclusion en s'adressant aux ségliennaises et aux ségliennais : « parce qu'il est d'abord le vôtre, je souhaite que ce bâtiment rénové et agrandi soit adopté par vous toutes et par vous tous. Il devient aujourd'hui un élément de fierté supplémentaire pour SÉGLIEN ».





Repas des aîné.e.s de SÉGLIEN

La municipalité a invité les habitantes et les habitants de 70 ans et plus de SÉGLIEN à partager le traditionnel repas des aîné.e.s.

Celui-ci s'est déroulé le dimanche 2 juin à la salle Jean FICHET dans une ambiance joyeuse et emplie d'échanges entre les 55 convives qui ont répondu présents.

Tout au long de l'après-midi, ils ont pu déguster le repas préparé par Isabelle et Tony de LA **TAVARN Seglian** et danser au rythme des chants bretons entonnés par Fabienne LE BARON et Françoise RIGAL que la municipalité remercie chaleureusement pour leur belle prestation très appréciée.

Merci aussi à Madeleine et Gilbert pour les airs de bombarde et de biniou qu'ils ont bien voulu faire résonner.

Un peu d'émotion pour Joseph (LE HUÉROU-KÉRISEL) quand on a allumé la bougie sur son gâteau puisqu'il fêtait son anniversaire ce même jour.

Les 2 doyennes (Élisa et Albertine) et les 2 doyens (Albert et Joseph) ont été mis à l'honneur par l'offrande d'un bouquet de fleurs et d'un colis garni de produits locaux.

Rendez-vous l'année prochaine !



Création d'un Plan Communal de Sauvegarde sur la commune de SÉGLIEN

Suivant le décret N° 2014.1253 du 27 octobre 2014, un Plan Communal de Sauvegarde -PCS- regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.

Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense tous les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

La mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde relève de la compétence du Maire sur le territoire de sa commune. Il peut désigner le maire adjoint chargé des problèmes liés à la Sécurité Civile.

Le PCS repose sur 5 grands principes :

- il organise la sauvegarde des personnes (alerte, information, évacuation, hébergement)
- il est le maillon local de l'organisation de la Sécurité Civile
- il est un outil d'aide à la gestion d'un événement de sécurité civile
- il concerne l'ensemble des services communaux
- la démarche PCS doit permettre de tendre vers une culture communale de sécurité.

La proposition d'assistance à la réalisation et à la rédaction du PCS de SÉGLIEN reçue de l'association ECTI a été validée par vos élu.e.s et comprend la fourniture du support de la méthodologie, l'assistance d'une équipe d'experts, l'aide à la réalisation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRiM) et la remise des documents PCS complets.

Le PCS de SÉGLIEN sera validé par arrêté municipal et opérationnel pour la fin de l'année.

Suite à la 1ère réunion qui s'est déroulée à la mairie le 21 juin, il est à considérer qu'en cas de déclenchement du PCS, l'ensemble des habitant.e.s de la commune doit recevoir l'information dans l'heure qui suit. Aussi, en pareille situation, il nous faut votre concours pour alerter la population sur l'ensemble du territoire.

Nous lançons donc dès à présent un appel à celles et ceux d'entre vous qui souhaitez faire partie de ce groupe de personnes donnant l'alerte. Pour cela, il suffit de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie. Considérant le nombre d'habitant.e.s à alerter et la superficie de notre commune, **une trentaine de personnes est « à recruter ».**

Nous comptons beaucoup sur votre participation pour pouvoir créer cette équipe de donneurs d'alerte.



Du changement au sein du personnel communal

Afin de pallier l'absence temporaire de Sylvie, le conseil municipal a validé le recrutement d'une personne qui a pour tâche principale de seconder Michel dans les domaines du nettoyage des espaces verts et de l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux. Depuis le lundi 3 juin, Mme Bénédicte COUTELY a donc rejoint l'équipe du personnel communal sous forme d'un Contrat à Durée Déterminée (CDD) reconductible. Bénédicte occupe son poste à 60 % et est présente les mardi, jeudi et vendredi.

Titulaire du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et d'une expérience en restauration, Bénédicte pourra également, le cas échéant, remplacer Isabelle (à la restauration scolaire et à la garderie) et/ou Valérie (ATSEM) dans la classe des maternelles.

Nous lui souhaitons la bienvenue et surtout une bonne intégration au sein de l'équipe des employés communaux.



La parole aux habitant.e.s de SÉGLIEN

Jusque présent, seules les communes de plus de 2 000 habitants avaient l'obligation de donner un nom à chaque voie notamment pour faciliter (entre autres) la distribution des courriers ou encore l'arrivée des secours.

Depuis son adoption en février 2022 par l'Assemblée Nationale et le Sénat, la loi **3DS** (pour **D**ifférenciation – **D**écentralisation - **D**éconcentration – **S**implification) comporte une série de mesures pour répondre aux besoins des collectivités locales et simplifier leur action publique.

Ainsi, elle étend l'obligation de dénomination des rues aux communes de moins de 2 000 habitants.

Dans le cadre de l'aménagement foncier actuellement en cours sur notre commune ainsi que dans le dossier lié à l'arrivée de la fibre optique dans toutes les habitations et les bâtiments communaux, cette demande nous a également été notifiée.

En effet, actuellement dans le bourg de SÉGLIEN (donc en agglomération), la route passant devant la salle Jean FICHET est sans dénomination.

Vos élu.e.s ont décidé de vous permettre de choisir le nom à donner à cette rue par retour de vos propositions à la mairie.

Dans la pratique, pour celles et ceux qui le souhaitent, (*et nous espérons fortement que vous serez nombreuses et nombreux à y souscrire*), vous pouvez dès à présent soit :

- remplir le coupon-réponse joint à ce bulletin municipal et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou directement au secrétariat
- retourner votre proposition via le site internet de la commune (seglien.fr – en bas de la page d'accueil : [contact par formulaire](#))

Vous pouvez y participer jusqu'au mercredi 4 septembre puisque ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal qui se déroulera le lundi 9 septembre 2024.

Nous attendons vos réponses avec impatience et en grand nombre.

Comice agricole – édition 2024

Traditionnelle fête de l'agriculture sur l'ancien canton de CLÉGUÉREC regroupant les communes de CLÉGUÉREC, KERGRIST, MALGUÉNAC, NEULLIAC, SAINT-AIGNAN, SAINTE-BRIGITTE, SÉGLIEN et SILFIAC, le comice agricole s'est déroulé cette année le 22 juin à SAINTE-BRIGITTE.

Après les discours de Messieurs Jean-Yves NICOLAS, président du comice, Stéphane DU PONTAVICE, maire de SAINTE-BRIGITTE, Bernard LE BRETON, président de PONTIVY Communauté et de Mme Dominique GUÉGAN, conseillère départementale, le vin d'honneur a été offert par la municipalité et le repas « saucisse-frites » préparé par les associations brigittoises a été servi le midi à la salle des fêtes et sous chapiteau.

Durant tout l'après-midi, l'événement a une nouvelle fois mis à l'honneur les animaux lors des concours de vaches laitières « Pie rouge » et « Prim'Holstein » et des chevaux de trait bretons.

Un spectacle équestre, un concours de dessins des écoles primaires, des courses de tracteurs à pédales pour enfants et une mini-ferme ont été présentés en plus de la traditionnelle exposition de matériel agricole, de vieux outils et de maquettes dans le bourg.

Un grand MERCI sincère et appuyé à l'ensemble des membres du comice agricole ainsi qu'à toutes les éleveuses et les éleveurs présentés à SAINTE-BRIGITTE et en particulier aux exploitantes et aux exploitants agricoles de SÉGLIEN qui, une nouvelle fois, étaient en nombre, ont brillamment représenté la commune et ont remporté plusieurs trophées.

Rendez-vous est donné à SILFIAC pour l'édition 2025.



Installation de jeunes agriculteurs sur SÉGLIEN

En complément des aides publiques existantes, PONTIVY Communauté a instauré depuis 2006 un dispositif spécifique sur le territoire permettant d'alléger le poids de la reprise d'une exploitation et d'aider à l'installation de jeunes agriculteurs éligibles.

En partenariat avec la chambre d'agriculture du MORBIHAN, la cérémonie de remise des aides, d'un montant forfaitaire compris entre 5 000 et 10 000 € au bénéfice des 12 jeunes agriculteurs du territoire de PONTIVY Communauté qui se sont installés en 2023, s'est déroulée le 28 mai 2024 et nous remercions Melaine SANCTORUM, habitant de SÉGLIEN qui nous a accueilli sur son exploitation « Les jardins de Melaine FARMER » en Quélénesse à CLÉGUÉREC à cette occasion.

Ainsi, Mme Anne PLOYET et M. Méwen LOUET, tous les 2 gérants du GAEC à la Bonne Herbe et installés à Coët Rivalain, se sont vu remettre chacun un chèque d'aide à l'installation de 7 500 €.

Dans un contexte de crise qui touche l'ensemble des productions, le conseil municipal de SÉGLIEN réaffirme son soutien total à l'agriculture en général et à nos exploitantes et exploitants agricoles en particulier.

Aussi, nous adressons à Anne et Méwen nos sincères félicitations pour leur installation ainsi que nos plus vifs encouragements.



Comment ?

Les sacs jaunes ne seront plus distribués mais les foyers seront équipés d'un sac cabas, réutilisable et lavable, pour y stocker leurs emballages avant de les vider en vrac dans les conteneurs dédiés.

Il faudra simplement veiller à bien fermer le bac afin d'éviter l'envol des déchets. Certains bacs ont été équipés de coupe-vent, appelez-nous si vous rencontrez des problèmes de ce genre.

À partir du 1er juillet, ces sacs cabas vous seront distribués gratuitement. À SÉGLIEN, ce sont vos élu.e.s qui vous les distribueront en même temps que le bulletin municipal à raison d'un sac par foyer.

Les consignes de tri ne changent pas : tous les emballages sans exception (en plastique, en métal ou en carton), bien vidés de leur contenu, sont à trier. Pour rappel, il n'y a **pas besoin de les laver, il ne faut pas les imbriquer, juste les écraser pour gagner de la place**. Ces consignes seront communiquées de nouveau lors des distributions.

Attention : ne pas mettre de sac noir ou opaque dans le bac/conteneur jaune, il sera automatiquement refusé au centre de tri ! Pour protéger les agents de ce site, il leur est demandé de ne pas toucher aux sacs opaques.

En résumé :

Les sacs jaunes transparents donnés par Pontivy Communauté disparaissent au profit de sacs de tri réutilisables ;

Nous vous invitons donc à ne plus utiliser de sacs transparents dans les bacs jaunes : stockez vos emballages dans le sac cabas et videz-le dans les conteneurs les plus proches de chez vous ;

Les consignes de tri ne changent pas : si c'est un emballage, il se trie ;
À SÉGLIEN, les sacs cabas seront distribués à votre domicile en même temps que le bulletin municipal

Les avantages :

- moins de déchets
- moins de risque de bloquer les colonnes
- moins d'erreurs de tri
- des économies
- moins de déplacements en mairie

PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.pontivy-communaute.bzh/>



Changement du chauffage à l'église Notre Dame de Lorette

L'église Notre Dame de Lorette est actuellement chauffée par un générateur d'air chaud fonctionnant au fioul. Ce système de chauffage, en place depuis plusieurs dizaines d'années, présente indéniablement des signes d'essoufflement.

Aussi, en étroite collaboration avec le comité paroissial et le père Claude, la municipalité a engagé dès 2023 une réflexion quant à son remplacement.

L'attache a également été prise auprès de Stéphane LE CORRONC, chargé d'études et d'opérations « Énergie » à PONTIVY Communauté afin d'avoir un avis éclairé sur les différents dispositifs existants et leurs mises en œuvre.

Après plusieurs rencontres et échanges entre les différentes parties, des devis ont été demandés auprès de 3 entreprises. Toutes ont proposé un système de chauffage électrique par radians disposés soit sur les murs, soit au plafond de l'église. Une d'entre elle (spécialisée dans le remplacement du système de chauffage des églises) nous a aussi soumis une variante consistant au remplacement du générateur d'air au fioul par un système de chauffage électrique au sol. Ce sont des plaques posées au sol sous les bancs recouvertes de moquette qui chauffent. Ainsi, la chaleur provient du bas (et non du haut comme pour le système de radians). L'église est divisée en « zones » et seules les zones utilisées peuvent être mises en chauffe puisqu'elles sont indépendantes les unes des autres.

Afin de bien se rendre compte du fonctionnement de ce système, M. François COUDRON, le père Claude, Patrick POMMÉ, adjoint au maire en charge des travaux et Laurent GANIVET, maire de SÉGLIEN se sont rendus à LANGON (35) pour visiter l'église pourvue de ce dispositif et comprendre son fonctionnement.

Très disponible, la personne en charge de la gestion de l'église a donné toutes les informations nécessaires et répondu à l'ensemble des questions posées.

Après une dernière rencontre à la mairie réunissant l'ensemble des parties (comité paroissial, représentant de l'entreprise proposant ce dispositif, Stéphane LE CORRONC et les élus), un avis favorable a été émis pour retenir ce système de chauffage.

Cet avis a été présenté et débattu par les élu.e.s lors du conseil municipal du 13 mai. À l'unanimité, la proposition a été retenue et le devis a été signé et retourné à l'entreprise.

Pour être complet, il a également été acté la dépose des 5 lustres actuellement présents dans l'église et la pose de 2 nouveaux spots pour accentuer l'éclairage de la croisée des transepts.

Le montant à engager avait été inscrit en prévisionnel au budget « investissement » 2024 et les dossiers de demandes de subvention ont été déposés auprès des organismes financeurs.

L'ensemble de ces travaux devra être réalisé avant fin octobre 2024.

Changement des 2 portes à la chapelle de Saint-Zénon

Dans le cadre de la conservation du riche patrimoine bâti que possède la commune de SÉGLIEN, vos élu.e.s avaient validé la restauration complète de la grande porte occidentale et le remplacement à neuf de la porte sud de la chapelle de Saint-Zénon.

Après réception de plusieurs devis et en conformité avec les recommandations établies par M. Olivier CURT, architecte des bâtiments de France suite à sa venue sur site, c'est l'entreprise « Les charpentiers de Bretagne » de Moréac qui avait été retenue.

Les travaux sont maintenant achevés et vous pouvez, à l'occasion de vos balades estivales ou autres, aller vous rendre compte du magnifique rendu tout comme l'ont constaté les personnes ayant assisté au pardon qui s'est déroulé le dimanche 23 juin.

La commune de SÉGLIEN tient une nouvelle fois à remercier **la Région BRETAGNE, le département du MORBIHAN ainsi que PONTIVY Communauté** pour les subventions accordées.



« Merci à l'équipe municipale qui a fait que, désormais, toutes nos chapelles et l'église ont de très belles portes. » Le comité paroissial.

DATES DES PARDONS A SÉGLIEN

- 23 Juin : SAINT ZENON
- 7 Juillet : SAINT JEAN avec repas
- 14 Juillet : NOTRE DAME DE LORETTE (bourg)
avec repas à la salle polyvalente
- 28 Juillet : SAINT GERMAIN
- 4 Août : LE CLANDY
- 8 Septembre : LOCMARIA avec repas de crêpes



Fête de la musique à SÉGLIEN



Le vendredi 28 juin, sur la place de l'église de Séglie, les festivités ont débuté à 19h par les chants des écoliers guidés par leurs enseignantes. Les chanteuses des ateliers chants de DBK (Danserien Bro Klegereg) et la chorale ELAH ont offert de très jolies prestations au public venu nombreux. Les trois sympathiques chanteurs de Sar Ar Scorv, bien connus dans le pays Pourlet, ont ravi l'auditoire ! La soirée s'est terminée avec les interprétations Rock du groupe Catch 22, toujours très appréciées entre tubes d'Oasis, de Radiohead et même une reprise d'un titre de UB40 plutôt reggae ! Merci aux artistes petits et grands, merci au public venu nombreux, la municipalité est satisfaite du déroulement de la soirée organisée avec l'aide de l'Amicale Laïque de l'école Arc-en-Ciel.



Les visites virtuelles , Scannez...Visitez

A partir de cet été, des plaques informatives seront disposées aux abords de l'église Notre Dame De Lorette et des chapelles de Locmaria, Saint Jean, Saint Germain et Saint Zénon. Sur chaque site, vous pourrez scanner le QR code situé sur la plaque et ainsi obtenir des informations sur le monument choisi, vous permettant de faire une visite d'une richesse incroyable : détail d'une sablière difficilement accessible jusqu'alors, explication sur un symbole religieux, description d'une statue polychrome... Que le monument soit ouvert ou fermé, vous pourrez vous plonger dans son histoire et son architecture avec plaisir. Alors à vos smartphones, le patrimoine ségliennais vous attend !
Bel été et belles visites virtuelles à toutes et à tous !



La commune de Séglien, labellisée « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne », se voit remettre des graines de fleurs de pied de mur pour participer à l'opération annuelle "fleurissons nos rues". C'est dans ce cadre que la « commission Patrimoine » de la municipalité a proposé le samedi 6 avril une animation intergénérationnelle entre aînés et enfants "du jardin miniature aux fleurs de pied de mur". Chaque binôme (constitué d'un enfant et d'un aîné) a réalisé un petit jardin dans une caisse en bois avec des graines de légumes : courgettes, radis, salades mais aussi des graines de fleurs pouvant attirer les insectes utiles au développement des végétaux : coccinelles pour manger les pucerons, papillons et abeilles. Ensuite, et tout en expliquant les intérêts des fleurs de pied de mur (plantes mellifères, besoin en eau réduit ...), tous les participants ont pu fleurir les abords en pierre de la médiathèque. L'intérêt de cette animation était double : favoriser la transmission, l'échange et le lien social au sein de la commune mais aussi partager du savoir ou acquérir de nouvelles connaissances. Caroline le Morzadec et Anne-Laure Bernard de la commission « Patrimoine » remercient chaleureusement les personnes présentes ainsi que les enfants pour cette belle matinée entre générosité et créativité.





Cette fin d'année fut très chargée en sorties pour les trois classes de notre école.

Les élèves de maternelles sont, à leur tour, allés à la piscine, les tous-petits ont pu profiter de la pataugeoire pendant que les plus grands ont perfectionné leur apprentissage. Ils ont également participé également au « Printemps des Maternelles » où ils se sont baladés et écouté des histoires sur le thème de la nature.

Les élèves de cycle 2 ont profité d'une activité basée sur le tennis et ceux du cycle 3 ont participé au « Ptit tour à vélo ». Ces derniers se sont également rendus à Silfiac dans le cadre de l'exposition dédiée à la Résistance.

Les élèves du CP au CM2 ont participé à un après-midi consacré au ramassage des déchets et se sont rendus à Pontivy pour le passage de la flamme olympique. Pour finir tous les enfants de l'école ont assisté à plusieurs séances de cinéma, ils ont tous passé une journée inoubliable à Tropical Park. Enfin, pour clôturer cette année scolaire placée sous le signe des JO, tous les écoliers du réseau des Korrigans (Séglien, Silfiac, Saint-Aignan) ont participé à des Olympiades sur les sites de la salle Jean Fichet et de l'école à Séglien, le mardi 2 juillet.

VISITE DE L'EXPOSITION « RÉSISTANCE-S EN PAYS POURLET »



Les élèves de cycle 3 se sont rendus à l'exposition où ils ont pu observer de nombreux objets comme des uniformes, des armes, des lettres, des photos... datant de la 2^{ème} guerre mondiale. Ils ont ensuite participé à la balade contée dans le bourg où des anciens racontaient aux enfants ce qu'il se passait à Silfiac, durant la guerre, dans les années 40.

Les élèves de l'école Arc-en-ciel de Séglien ont participé ce vendredi 12 avril à un après-midi de ramassage de déchets. Ils sont sensibilisés et participent à cette action annuelle depuis 3 ans. Malheureusement, cette année encore les enfants ont ramassé une quantité trop importante de déchets divers et variés et ils ont très bien compris qu'il est essentiel pour préserver la qualité de notre environnement de ne pas jeter n'importe quoi n'importe où.

Cet après-midi a été également l'occasion de leur parler de leur patrimoine : sur le circuit élaboré par la municipalité et l'équipe enseignante, ils ont pu entendre explications et anecdotes sur plusieurs éléments architecturaux et patrimoniaux du centre bourg de Séglien.

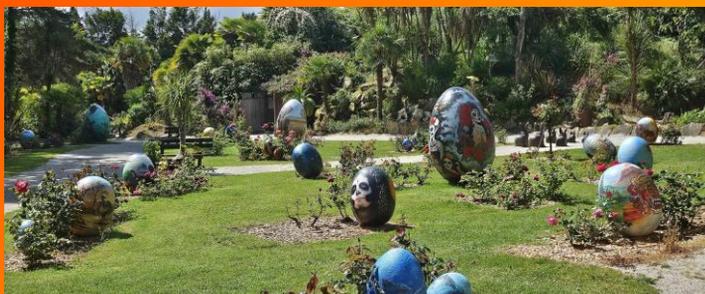
Une journée entre civisme et culture.



TROPICAL PARC



Une journée inoubliable entre découverte, partage et amusement. Les enfants ont pu visiter les jardins du monde, les serres, la maison musicale, les sculptures, le parc des dinosaures, les animaux (ils ont adoré donner du pop corn aux chèvres en liberté)... Et un joli spectacle d'oiseaux pour terminer la journée.



Le jeudi 6 juin, les élèves de cycle 2 et 3 de l'école Arc-en-ciel ont participé à la journée de la "flamme olympique" à Pontivy .

Pour les cycles 2, différents ateliers autour du tennis étaient organisés : petit parcours d'adresse pour tester sa dextérité une raquette à la main puis avec des intervenants, s'initier aux bons gestes pour avoir un beau service. Avant le passage de la flamme olympique les enfants se sont regroupés pour effectuer la "danse des jeux" avec les copains des autres écoles, et pour nos petits sportifs en herbe une marche de 2024 pour bien terminer la journée...

Pour les cycles 3, marche sur le tracé de la flamme olympique le matin et l'après-midi, atelier sur la création des cercles du logo des JO avec prises de photos par drone et pour terminer un flash mob sur le sport.



PETITS DÉJEUNERS À L'ÉCOLE

C'est la 4^{ème} année que la municipalité en lien avec l'éducation nationale met en place l'opération « petits déjeuners à l'école ».

Cette opération a pour but de faire découvrir des produits frais, locaux et peut-être différents de ce que les enfants ont l'habitude de manger chez eux.

Cette année, une fois de plus, les élèves ont répondu présent et ont pu découvrir des fromages frais (chèvre, vache), des pains spéciaux, des bagels avec bacon et œufs brouillés, des crêpes, des fruits de saison, des fruits secs, des yaourts de la ferme à différents parfums, des confitures, du miel, du caramel.....Et bien sûr, le rituel veut que le dernier jour, les enfants profitent de croissants et pains au chocolat avec le maire, des élu.e.s et le personnel communal.



Pour clôturer l'année dans la bonne humeur, la municipalité a offert un goûter aux enfants le vendredi 5 juillet. Les enseignantes et les employées communales rattachées à l'école ont quant à elles, ont reçu un panier garni également offert par la municipalité pour les remercier de cette année passée.

La Diane Ségliennaise a réélu son bureau :

Président : Patrick PIQUET

Secrétaire : Laurence LE BELLER

Trésorier : Anthony TALHOUËT

Membres : Christine PIQUET, Gérard TALHOUËT, Jean LE PUIL, Florian TALHOUËT, Robert LE CUNFF, Julien DANET.

SI VOUS AVEZ DES DÉGÂTS SUR VOS CULTURES, JARDINS, PELOUSES OU POULLAILLERS, FAITES DES DÉCLARATIONS DE DÉGÂTS.

DES FORMULAIRES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA DDTM DU MORBIHAN
OU DEMANDER À : M. Patrick PIQUET AU 09.67.87.63.37

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes qui ont commandé du cassoulet le 25 mai, bien préparé par Ludo et Laurent. Beaucoup de personnes ont félicité les cuisiniers pour ce délicieux cassoulet.

Maintenant, place aux fêtes locales les 10 au 11 août, avec les concours de boules les samedi et dimanche, bien sûr le fameux poulet frites le dimanche midi. Nous proposons également deux circuits de randonnées (8 et 12 km avec ravitaillement) le dimanche matin à partir de 8 heures. Merci à vous. **Jérôme THOMAS**



L'ES SÉGLIEN

Le samedi 8 juin a eu lieu l'AG de l'ES SEGLIEN.

Bilan sportif :

L'équipe A termine 4ème, malgré des points perdus lors des matches importants, l'ensemble des joueurs a bien réagi.

Pour l'équipe B, nous devons déplorer le forfait général à 5 matches de la fin dû à des blessures et des absences.

A propos du GJPP, nous sommes le troisième club à avoir le plus de licenciés et pour cela, l'ES Séglie n remercie l'ensemble des jeunes joueurs.

Par ailleurs, l'ES Séglie n remercie beaucoup la municipalité pour son soutien financier mais aussi pour les infrastructures sportives qui commencent sérieusement à devenir une référence.

Date à retenir : le 1er septembre 2024.

Ce jour là, un match amical de football féminin se déroulera au stade Serge Sylvestre et opposera les équipes féminines de PONTIVY et de GUÉMÉNÉ PENFAO.

L'heure du match reste à définir.



Chasse à l'œuf :

Lundi 1er avril, dès 16h, quarante enfants ont cherché les œufs en chocolat soigneusement cachés par l'équipe des lapins de Pâques de l'Amicale Laïque, dans une partie balisée du joli bois de Coët en Fao, avec l'aimable autorisation de M Gousset. Après une répartition équitable de la récolte chocolatée entre tous les enfants, petits et grands ont partagé le goûter offert par la municipalité, à la salle Jean Fichet.



Occupation de l'école pour réagir contre la fermeture d'une classe :

Le soir du vendredi 31 mai, une veillée a été organisée dans l'école Arc-en-ciel. Les enfants ont regardé un petit film d'animation, ils ont joué dehors et même préparé des panneaux contre la fermeture de classe, avec leurs parents. C'était l'ambiance chaleureuse qui caractérise Séglien, entre rigolade et union des forces. Contre la décision de supprimer une classe, les parents sont déterminés à faire entendre leur voix ! Le soutien de la municipalité est sans faille dans ce combat pour sauvegarder nos bonnes conditions d'enseignement scolaire à l'école de Séglien. Les familles ont occupé l'école jusqu'à 23h, fatigués mais satisfaits de la banderole confectionnée pour afficher à l'entrée de l'école ("mobilisons-nous, sauvons les couleurs de notre école") et des 2 panneaux "touche pas à mon école" apposés aux entrées du bourg. Nous étions une quarantaine d'adultes et plein d'enfants à courir partout et à animer la cour de l'école de leurs jeux et de leurs rires, c'est ça une école rurale qui vit !



Kermesse de l'école le samedi 22 juin :

Les enfants, l'équipe éducative et les familles de l'école Arc-en-ciel ont vécu une kermesse inoubliable organisée par l'Amicale Laïque. Ils se sont d'abord retrouvés nombreux à la salle Jean Fichet pour déguster les quiches, salades, cakes et gâteaux réalisés par les parents ainsi que les grillades. A 14h, le spectacle de chants et le flashmob des enfants ont capté le public ! Les enseignantes avaient également préparé une exposition de photographies légendées par les enfants suite à la sortie scolaire à Tropical Parc. Ensuite, dès 15h, les Olympiades ont réuni près de 40 participants adultes et enfants. Répartis en deux équipes, ils ont participé à une épreuve de relais, une mini-course d'orientation, une épreuve de tir à la corde, une balle au prisonnier, un béret. Les cris d'encouragements et les fous rires ont fusé durant toutes les épreuves, l'ambiance était au rendez-vous ! Divers stands de jeux ont également bien occupé les enfants ainsi que le stand de sensibilisation aux économies d'eau animé par Aziliz Orvoine de Pontivy Communauté. Bilan, une journée satisfaisante car petits et grands ont partagé de très bons moments entre les jeux, le spectacle et les épreuves sportives.



L'Amicale termine l'année scolaire sur une dernière action : assurer la restauration à la fête de la musique communale le vendredi 28 juin. Tous les membres remercient chaleureusement les personnes qui ont participé aux événements de l'Amicale et qui ont soutenu ses actions. Vous pouvez nous rejoindre et proposer vos idées. Pour cette année scolaire où tout le monde a travaillé main dans la main, merci à tous les parents, à l'ensemble de l'équipe éducative, à la municipalité et surtout merci aux principaux intéressés : les enfants ! Enfants et familles à qui nous souhaitons d'agréables vacances d'été ! Rendez-vous à la rentrée !





SORTIE À L'ACROBRANCHERIE DE SAINT GONNERY

Dimanche 21 avril, 15 enfants de 6 à 11 ans, scolarisés à l'école Arc-en-ciel de Séglien ont répondu présents à l'invitation de Noémie Dacquay, étudiante en Management et de la commission « Animation » de la mairie. Il s'agissait d'une invitation à passer ce premier dimanche des vacances scolaires dans les arbres de l'Accrobrancherie de Saint-Gonnery à la base d'Hilvern ! Lors de cet après-midi, les enfants ont apprécié les nombreux parcours d'acrobranches, entre passerelles, ponts et tyroliennes. Des sensations fortes lors des passages en tyrolienne au-dessus de l'eau et surtout beaucoup d'entraide entre les jeunes grimpeurs, ont marqué cette demi-journée. Avant de reprendre la route pour Séglien, la municipalité a offert un goûter aux enfants. Noémie DACQUAY et Audrey VAILLIER, adjointe à la mairie, remercient les parents accompagnateurs pour leur aide précieuse ainsi que l'équipe de l'Accrobrancherie pour son accueil. Le projet était organisé par Noémie et financé par la municipalité.

Après le traditionnel dépôt de la gerbe sur le monument aux morts, le maire Laurent GANIVET a rendu hommage aux valeureux soldats ségliennais dans son discours avant de donner lecture du message de M. LECORNU, ministre des Armées et de Mme MIRALLÈS, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Ce sont ensuite les enfants du cycle 3 de l'École Arc en Ciel de SÉGLIEN qui ont lu le poème « Liberté » de Paul ÉLUARD et qui ont chanté le couplet des enfants de la marseillaise ainsi que le refrain. La municipalité est fière de leur très belle prestation et les remercie chaleureusement car leur présence montre que ce devoir de mémoire est perpétué à SÉGLIEN.



Cavalcade 2024

Le dimanche 19 mai, les ségliennais étaient nombreux à défiler dans les rues de Guémené-sur-Scorff à l'occasion du Carnaval Pourleth. Ils ont encore prouvé que leur sens de la créativité et leur bonne humeur sont des atouts majeurs pour éblouir les spectateurs du carnaval de la capitale Pourleth !

En effet, le char réalisé dans le village de Penbos était éclatant et n'a pas manqué de se faire remarquer grâce à ses couleurs toniques et ses carnavaliers au visage vert à l'image de leur thème « The Mask ». Les costumes étaient à la hauteur de la beauté du char et les danses ont séduit le public. Comme disait Jim Carrey, « Splendide » !

Il y avait également des ségliennais avides d'aventure dans la jungle de Bob Maurane, sur un magnifique char orné d'une tête d'hippopotame. Il est certain que le groupe Indochine aurait adoré cette représentation de sa chanson « L'aventurier » car les décors, l'ambiance et les chorégraphies étaient au rendez-vous.

Nous avons également rencontré des ségliennais hippies sur le char « Peace and Love » de Kergustan. Un char aux multiples couleurs pastel, des carnavaliers vêtus de pantalons pattes d'éph et de chemises à fleurs rappelant les années Woodstock et le Flower Power. Un réel saut dans le passé.



Dans un passé encore plus lointain, des ségliennais ont choisi de revenir dans les années 20. Les robes Charleston et les costumes élégants ont impressionné le public par leur côté distingué et rétro. Le char qui représentait le décor d'un cabaret, était d'un raffiné qui a plongé les spectateurs dans les années folles comme dans la série Peaky Blinders.

Enfin, nous avons aperçu des ségliennais qui n'avaient pas la frousse sur le très joli char « Frayeur à Ker Boo », mélange de sorcières, de citrouille, de maison hantée et de chauve-souris rappelant étrangement l'ambiance d'Halloween. Les décors et les costumes offraient une version chic et haute en couleur de la fête de la citrouille !

N'oublions pas le char des Barbies très rose et pétillant, le char Happy Garden avec ses papillons et ses jolis pots de fleurs, le char « une histoire qui cartonne » abordant le thème de la lecture ainsi que le char venu de Scaër « rends bobine tes baskets ». Les groupes musicaux et les chars fleuris ont également permis aux spectateurs de se régaler les oreilles autant que les mirettes !

Bravo à tous pour cette très belle édition 2024 ! Rendez-vous dans 2 ans !



La commune de SÉGLIEN dignement représentée au marathon de PARIS



Le dimanche 7 avril, Jacques GUILLEMOT et Marc SALZÉDO, 2 habitants de SÉGLIEN ont parcouru la distance reine de la course à pied sur le Marathon Schneider Electric de PARIS soit 42 kms 195 !

« Après une grosse préparation hivernale, nous sommes fiers de nous photographier avec le logo de SÉGLIEN sur l'avenue des Champs Élysées à l'occasion du départ »

À noter des résultats plus qu'honorables pour nos 2 amateurs à savoir :

Jacques a effectué le parcours en 3h59mn et se classe 23840 èmes et Marc en 4h38 se classe 40290 èmes sur 54175 finishers.

« Au delà du résultat, nous retiendrons l'ambiance exceptionnelle et l'occasion de découvrir Paris sans les inconvénients de la circulation ! »

Félicitations à tous les 2 pour vos très belles prestations respectives.



Les journées européennes du patrimoine

A Séglien, l'édition 2024 des journées européennes du patrimoine mettra à l'honneur la chapelle Saint-Zénon.

Le samedi 21 septembre, vous aurez l'opportunité de visiter la chapelle virtuellement, réellement et artistiquement !

En effet, l'après-midi se déroulera en plusieurs étapes, de la façon suivante :

-14h à la mairie : visite virtuelle de la chapelle de Saint-Zénon

-15h30 à la chapelle de Saint-Zénon : collation bretonne, visite libre, exposition d'artistes ségliennais.

Il est nécessaire de s'inscrire pour la visite virtuelle proposée en mairie : Inscription au 06 49 32 62 53 avant le 14 septembre.

Un covoiturage depuis la mairie jusqu'à Saint-Zénon pourra être organisé pour la suite de la visite.

Appel aux artistes : Concernant l'exposition qui sera installée dans la chapelle Saint-Zénon, nous sommes à la recherche d'artistes ségliennais volontaires pour exposer une œuvre d'art visuel : sculpture, peinture, dessin, photographie, création en volume... Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Anne-Laure au 06 49 32 62 53. Merci d'avance !

La commission « Patrimoine »

